



Commune les Bouchoux

## Conseil Municipal du 06 février 2015, 20 h 00

### Compte rendu

**Présents** : Patrick Abraham, Emilie Blanc, René Collignon, Jean-Marc Delbos, Alexandra Depraz, Jérôme Grenard, Bernard Hansberger, Magali Henrotte, Armand Perrier.

Ainsi que Patricia Murtin

**Absents** : Jacques Colin, excusé avec pouvoir à Patrick Abraham,  
Isabelle Heurtier, excusée avec pouvoir à Magali Henrotte.

**Secrétaire de séance** : Jean-Marc Delbos

Début de la réunion à 20h10

Le maire fait lecture de l'ordre du jour

1°) Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2014 ;

Aucune observation n'est apportée, le P V est adopté à l'unanimité.

2°) Extinction de l'éclairage public ;

Après comparaison avec des communes ayant adopté ce procédé le Conseil décide de faire un essai sur une période de 6 mois du 15 mars au 15 septembre. L'éclairage public sera éteint de 23h00 à 5h30 sur l'ensemble du village.

Certains secteurs n'étant pas équipés d'horloge, l'installation d'une minuterie est envisagée.

Le projet est adopté à l'unanimité.

3°) Avancement de grade de Mme Murtin dans le corps des adjoints administratifs ;(Patricia Murtin sort de la salle)

Pour que cet avancement soit possible il faut supprimer un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe et en créer un d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe avec effet au 01/01/2015.

Le conseil décide de procéder à ce changement à l'unanimité.

4°) Autorisation à l'ordonnateur de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2015

Compte tenu des articles de loi lus par Mr le maire, le conseil accepte cette autorisation à l'unanimité. Cette décision concerne essentiellement l'achat de chaînes pour les engins de déneigement.

5°) Avenir de la voirie départementale ;

Sur le territoire de la commune deux secteurs sont concernés par ce projet des services routiers du Conseil Général, à savoir

a) Le «délaisé» à Désertin, qui devrait être déclassé.

b) La RD 25<sup>e</sup>3, de la RD25e1, carrefour de l'épicerie des Couloirs jusqu'à la RD25, route de Désertin à La Pesse, qui devrait être remis dans le domaine privé de voirie communale..

Concernant ce sujet, une motion est à l'étude pour refuser ces déclassements en fonction de la fréquentation des voies par les agriculteurs et autres usagers.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le principe de motion à envoyer au Conseil Général

Ceci sera fait en concertation avec les municipalités environnantes afin d'obtenir une décision commune.

6°) Agenda d'accessibilité programmé ; Constitution d'une équipe de travail.

L'État fixe aux propriétaires d'ERP (Etablissement Recevant du Public) l'obligation de déposer en Préfecture un agenda d'accessibilité programmé avant le 27/09/2015. La commune est concernée et un groupe de travail composé de : J. Grenard, M. Henrotte, R. Collignon , B. Hansberger, Patricia Murtin et Michel Rouan est constitué.

7°) Présentation d'un budget communal ;

Magali Henrotte , Jérôme Grenard et Patricia Murtin exposent les différents thèmes d'un budget, fonctionnement, investissement, recettes, dépenses, équilibre, comptes de gestion, comptes administratifs, Comptes de résultats.....

8°) Questions diverses ;

- Lecture du courrier de Mme Clément et M Dromard concernant la diffusion des procès-verbaux. Un débat a lieu et à l'issue d'un vote, les membres du conseil municipal ont opté pour la consultation des procès-verbaux en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat ou sur rendez-vous à toutes les personnes qui en font la demande.
- Le maire informe que le Conseil d'État a signifié son refus pour le recours qui a été déposé concernant la modification des cantons.
- Le conseil municipal félicite les employés communaux pour leur travail de déneigement.
- Les commissions doivent transmettre leurs propositions de budget pour le 19/02 (réunion de la commission finances)
- -Marché artisanal, une réunion est prévue avec les participants et les agriculteurs dans les semaines à venir
- .La Juraquette aura lieu le dimanche 15 février.
- Un groupe de travail élabore un sentier raquettes sur la commune, au départ de l'épicerie.

Prochaine réunion du conseil municipal le 27 février.

Fin de la séance à 23h20

René Collignon